Portails de N1

Les premières année des licences de Chimie et Physique-Chimie sont organisées par **portails** communs à plusieurs licences. Les portails de licence sont gérés par un service spécifique : le **Service Pédagogique des licences de Sciences.**

NB : ce sont les portails qui sont affichés sur Parcoursup et non les licences de Chimie et de Physique-Chimie.

Les 4 portails contenant un enseignement de chimie sont :

- **Portail Maths-Chimie** : accès à la deuxième année de la licence de Chimie, parcours Chimie
- **Portail Biologie-Chimie** : accès à la deuxième année de la licence de Chimie, parcours Chimie ou parcours Chimie à l'interface de la Biologie
- **Portail Géologie-Chimie** : accès à la deuxième année de la licence de Chimie, parcours Chimie
- **Portail Physique-Chimie** : accès à la deuxième année de la licence de Chimie, parcours Chimie ou à la deuxième année de la licence de Physique-Chimie

Dans le cadre des portails, l'enseignement de la chimie constitue le 30% de l'année, la deuxième discipline majeure également 30 %, les compléments scientifiques (autres sciences) et outils mathématiques ou informatiques 30% également, les enseignements transversaux (méthodologie-bureautique, anglais) 10%

L'accès à la licence de chimie est proposé également dans le cadre des cursus accès santé :

Licences Accès Santé (LAS) : Maths Chimie - Licences Accès Santé : Biologie Chimie
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), Mineure Chimie(https://www.uca.fr/formation/nos-formations/par-ufr-ecoles-et-iut/institut-sciences-de-la-vie-de-la-sante-agronomie-environnement/ufr-de-medecine-et-des-professions-paramedicales/sante/portail-acces-specifique-sante)

Dans le cas des LAS, la mineure de santé remplace les compléments scientifiques et outils mathématiques ou informatiques des portails standard, la chimie et l'autre discipline scientifique représentant 30% de l'année. Dans le cas du PASS, l'enseignement de chimie constitue également 30% des crédits de l'année (même programme qu'en LAS et dans les portails standards), le reste des enseignement relevant du domaine de la santé.

Consultez les pages de la licence de chimie(https://chimie.uca.fr/formations/licence-de-chimie) et de la licence de physique-chimie(https://chimie.uca.fr/formations/licence-de-physique-chimie) pour les informations sur l'organisation de la licence y compris la place des portails dans la formation.

https://chimie.uca.fr/formations/portails-de-l1(https://chimie.uca.fr/formations/portails-de-l1)